



# Pour mieux comprendre

## Quel est le montant de la dette concernée par la demande d'annulation ?

La dette des 41 pays pauvres très endettés est de 200 milliards de dollars (chiffres de 1998). Mais il est clair que c'est au FMI en négociation avec les pays endettés de fixer le montant exact au cas par cas. Ces sommes qui sont considérables ne le sont pas à l'échelle de nos nations.

## À qui s'adresse-t-on pour demander l'annulation ?

Les dettes de ces pays sont surtout bilatérales et multilatérales. Ce sont donc les gouvernements occidentaux qui sont concernés, que ce soit directement (dettes bilatérales) ou par l'intermédiaire du FMI ou de la Banque Mondiale (multilatérales).

C'est la raison pour laquelle un des objectifs est de faire pression lors des sommets du G8.

## Annuler la dette porte-t-il atteinte à la dignité ?

Si d'une manière générale nous admettons cette objection, on peut se demander si les personnes qui meurent suite aux conséquences du poids de la dette pensent avant tout à cette dignité. Par ailleurs, les programmes d'urgence indispensables (aide médicale, alimentaire, etc.) mis en place à l'heure actuelle dans des pays très endettés ne portent-ils pas d'avantage atteinte à la dignité humaine ?

## Qui est vraiment responsable de la dette ?

La responsabilité dans la formation de la dette est partagée par les régimes emprunteurs et par les prêteurs. Du côté des emprunteurs, certaines dépenses ont été de pures démarches de prestige et n'ont pas contribué au développement agricole ou industriel. Par ailleurs, on estime à 20 % le détournement personnel de l'argent de la dette par des régimes corrompus. Du côté des prêteurs, nous reconnaissons que nos pays doivent aussi faire face à leurs responsabilités dans cette situation : « Les pays pauvres ont souvent été trompés par des conseils... de banquiers respectables, parfois plus intéressés à la rentabilité de leurs prêts et aux perspectives à moyen terme que par le niveau de la dette existante » Michel Camdessus, directeur Général du FMI de janvier 1987 à février 2000.

Les facteurs suivants ont également été déterminants :

- baisse des cours des matières premières sans consultation avec les pays producteurs ;
- augmentation (subie par les emprunteurs) des taux d'intérêts de la dette, qui est, de plus, en devises occidentales ;
- prêt d'argent en échange de contrats avec nos entreprises, et stratégie géopolitique (par exemple en soutenant le régime de l'ex-Président zaïrois Mobutu).